

dévouement et de sacrifice : dans le jardin comme dans la plaine, c'est partout la vigne du Seigneur.

En 1844, il y avait peu de maisons d'éducation supérieure ; les étudiants aussi étaient en petit nombre, comparative-ment à ce que nous voyons aujourd'hui. Par conséquent le personnel enseignant était fort restreint et ne se renouvelait ou ne s'augmentait, dans chaque diocèse, que de loin en loin. Il n'y eut donc pas sujet, pour notre jeune abbé, d'être fort surpris de se voir appelé, peu de temps sans doute après son ordination, à l'exercice du saint ministère.

Ce fut à Bécancour même, sa paroisse natale, qu'il vint faire ses premières armes, sous la direction de M. Charles Dion, qui en était curé depuis 1829. C'était encore ce même bon curé qui, on se le rappelle peut-être, avait appelé sous le toit du presbytère le jeune Léon Provancher, quelque temps avant son entrée au collège, pour l'aider dans ses travaux d'écriture. Il n'y a guère plus que dix ans de cela, et l'enfant d'autrefois lui revient en qualité de frère dans le sacerdoce et de collaborateur dans l'œuvre sublime de la direction des âmes.

Il n'y avait que huit mois que M. Provancher avait été envoyé à Bécancour, lorsqu'il reçut l'ordre de revenir à Québec, appelé au vicariat de la paroisse de Saint-Roch. Toutefois, arrivé à la ville, il reçut une nouvelle destination : c'est à Saint-François de la Beauce, dont le curé était alors M. Louis-Edouard Bois (décédé en 1889 à Maskinongé ; bien connu comme érudit en histoire du Canada et collectionneur émérite de documents précieux), qu'il dut se rendre. Il laissa Québec, pour la Beauce, quelques heures seulement avant que se déclarât l'incendie que l'on désigne encore aujourd'hui sous le nom de "Grand feu de Saint-Roch", et qui réduisit en cendres presque tous les édifices de cette importante paroisse (28 mai 1845). Dans ce vicariat de Saint-François, outre le service de la paroisse où il résidait, le jeune prêtre était encore chargé de la desserte de Saint-Georges. Au bout de quatre mois, il lui fallut de nouveau changer de poste.

Cette fois, ses supérieurs lui ordonnent de se rendre à